

## Sommaire exécutif

### Introduction

Pendant la période 1994-2000, la réduction de coûts, le rajustement et les différents modes de prestation des services (DMPS) ont modifié les activités d'entraînement au pilotage militaire dans la région de Happy Valley - Goose Bay. En l'an 2000, l'Institut pour la surveillance et la recherche environnementale a mandaté la première étude qualitative et quantitative sur l'Incidence économique de l'entraînement au pilotage militaire au Labrador et au nord du Québec. En 2002, l'Institut a mandaté une deuxième étude, pour analyser et évaluer les mêmes indicateurs économiques et déterminer les changements survenus au cours des deux années antérieures dans l'économie du Labrador et du nord du Québec. Le présent document fait état des résultats de la deuxième étude. Par conséquent, cette dernière étude :

- trace les courbes d'emploi (militaire et civile) à la BFC Goose Bay;
- fait un bilan des affectations directes du ministère de la Défense nationale (MDN) aux entreprises commerciales du centre du Labrador;
- évalue les affectations indirectes (i.e. revenus et dépenses) du personnel de la Base, y inclus les alliés et le personnel militaire canadien en formation au centre du Labrador;
- détermine les bénéfices induits du projet, s'il y en a, en termes de la diversité économique et de l'entraînement au centre du Labrador;
- fournit une déclaration d'une certaine ampleur décrivant l'économie passée et présente de la région tout en identifiant et évaluant les incidences du projet; et
- examine les mesures de réduction énoncées dans l'EIE de 1994 recommandées par la Commission et approuvées par le Gouvernement.

Les effets des activités d'entraînement au pilotage militaire sur l'économie furent évalués au moyen du modèle des entrées et sorties (E/S). Le modèle utilise des données sur des incidences directes (l'achat de biens et services par l'Escadre 5 de Goose Bay et l'embauche directe sur la Base), évalue les incidences indirectes (résultats d'achats inter-industriels de biens et services) et les incidences induites (dépenses de consommation de revenus provenant d'activités directes et indirectes). L'évaluation de l'incidence économique s'applique au Labrador ainsi qu'à la province de Terre-Neuve et du Labrador. Ce sommaire exécutif concentre sur l'incidence économique tandis que le corps du rapport discute des indicateurs économiques, des profils sectoriels, de l'économie de troc et des mesures de réduction.

De plus, nous avons consulté des informateurs clés ayant une bonne connaissance des Forces et de leur communauté. Leurs informations nous ont aidés à évaluer les effets de l'entraînement au pilotage militaire sur divers secteurs d'indicateurs économiques.

## **Données économiques**

Pour les deux études, celle de 2000 et celle de 2002, l'Escadre 5 de Goose Bay a fourni de l'information sur ses opérations. Les données recueillies furent entrées dans le modèle E/S pour rendre compte des incidences directes, indirectes et induites. Dans les cas où l'information directe n'était pas disponible, les incidences sont évaluées en se basant sur la meilleure information possible associée à des inférences des plus logiques. Entre 1999 et 2000 l'emploi militaire sur la Base a augmenté de 91 à 94 individus. Cependant les salaires d'employés militaires ont diminué de 1,089 \$ million. Cette différence est due au fait qu'en 1999/2000 des rémunérations furent payées pour règlement de contrat, parité salariale, augmentation par échelon, etc. Ces dépenses non-renouvelables ont fait augmenter la moyenne salariale pour l'année 1999/2000 seulement. Le nombre d'alliés isolés augmenta de 2 000 à 10 000 dans la période 1999-2000. Les alliés augmentèrent leurs dépenses de 1,304 \$ million à 5,738 \$ millions et les dépenses relatives aux opérations, à l'entretien et à la construction augmentèrent de 18,3078 \$ millions à 61,676 \$ millions.

## **Conséquences économiques**

Pour les deux études, celle de l'an 2000 et celle de 2002, l'information sur le capital et le travail basé sur des indicateurs semblables à l'information ci-dessus mentionnée est entrée dans le modèle E/S et utilisée pour rendre compte des incidences indirectes et implicites. Au Labrador, de 1999 à 2000, les conséquences directes, indirectes et induites du travail augmentèrent de 130 années-personnes à 1 480 années-personnes, la contribution au PIB augmenta de 4,74 \$ millions à 72,64 \$ millions et les revenus gouvernementaux augmentèrent de 5,35 \$ millions à 26,80 \$ millions. Pour la même période, dans la province de Terre-Neuve et Labrador, les conséquences directes, indirectes et induites du travail augmentèrent de 152 à 1 880, la contribution au PIB augmenta de 6,62 \$ millions à 96,68 \$ millions et les revenus gouvernementaux augmentèrent de 7,22 \$ millions à 35,68 \$ millions. Dans la période 1999-2000, les incidences indirectes et induites du travail sur chacun des secteurs majeurs resta relativement stable à l'exception (1) du secteur de la construction qui augmenta de 6,6 %, (2) du secteur de transport, communications et télévision qui augmenta de 2,3 % au Labrador, et (3) du secteur des services qui diminua de 8,3 % au Labrador.

## **Incidence - Industries primaires**

A l'exception de l'industrie hydro-électrique, l'incidence économique de la Base sur les industries primaires est limitée. Tel qu'attendu, selon le modèle E/S, l'incidence des ventes et de l'emploi sur le Labrador provenant de l'ensemble des industries primaires, à l'exception de l'hydro-électricité, est de moins de 1 %. L'incidence de cette dernière industrie sur le Labrador augmenta de 5,5 % en 1999 à 7,26 % en l'an 2000 mais diminua sur l'ensemble de la province de 6 % en 1999 jusqu'à 5,2 % en l'an 2000.

## **Incidence - Industries secondaires**

Pour la même raison, c'est-à-dire le bas niveau de production, la Base exerce une incidence économique limitée sur les industries secondaires. Bien que la réduction de l'activité sur la Base ait produit une montée à court terme de construction résidentielle et de rénovation en raison de l'obtention de primes de séparation et du déménagement du personnel civil hors de la Base, les activités de construction sur la Base, antérieurement entreprises par le personnel de la Base, ont diminuées. Dorénavant, au fur et à mesure qu'ils vieilliront, les bâtiments demanderont de plus en plus d'entretien. De plus, les alliés auront probablement besoin d'installations nouvelles ou améliorées. Le modèle indique une faible incidence de la fabrication sur l'économie du Labrador, et une incidence légèrement supérieure sur celle de la province de Terre-Neuve et du Labrador. En contraste, au Labrador, en l'an 2000, les conséquences de la construction étaient de 15 % sur les ventes et de 12,4 % sur le travail.

## **Incidence - Industrie des services**

La situation des industries de service n'a pas sensiblement changée depuis le rapport de l'an 2000. Dans le contexte de l'économie globale, la Base continue d'exercer une incidence économique directe limitée sur les industries de services. Les deux exceptions soulevées dans le rapport de l'an 2000 demeurent les mêmes : les entreprises locales ayant agressivement vendu leurs services à la Base, ou les entreprises ayant ciblé le personnel militaire pour des biens et services spécifiques. La réduction de l'activité sur la Base a produit dans certains cas une diminution du volume des biens et services que les compagnies locales fournissent à la Base mais, par ailleurs, dans certains cas, il est demeuré stable, surtout par rapport aux services destinés aux alliés. D'autres industries de services, telles que les taxis, les bars, certains restaurants et établissements de vente au détail, tout en ne dépendant pas entièrement sur la Base, en retirent des profits importants.

L'incidence du travail sur la Base se fait presque entièrement sentir sur l'industrie des services. L'étude de l'an 2000 rapporte que l'incidence du travail sur le commerce au Labrador est de 34,9 % tandis que sur les autres services (exceptés le transport, les communications et les services publics) elle est de 44,3 %. La présente étude démontre que l'incidence sur le commerce a diminué légèrement à 33,74 % mais drastiquement, de 8,27 % à 36,03 %, sur les services. Le changement positif majeur a été l'incidence du travail sur la construction qui a augmenté de 12,40 % dans l'étude de l'an 2000 à 19 % dans la présente étude.

Le transport, les communications et les services publics; le domaine des finances et de l'assurance; l'administration publique; l'aide aux entreprises; l'infrastructure sociale et les services; les services médicaux et de santé ainsi que leurs installations; et le tourisme et la récréation ainsi que leurs installations, ne dépendent pas sur les Forces et par conséquent n'ont pas été affectés de façon importante par la réduction des activités militaires à Happy Valley - Goose Bay. Ces services bénéficient indirectement de la prospérité générale de la région étudiée. La présente étude démontre que le secteur de l'immobilier reçoit moins de bénéfices que dans la première étude puisque la ville s'est réadaptée à la nouvelle mixture de logements. L'éducation post-secondaire continue d'être affectée

directement et positivement puisque les Forces vont chercher certaines formations et besoins ultra-scolaires en dehors de la Base.

De nombreux pourvoyeurs du Labrador et du Québec ont été contactés pour évaluer l'incidence des vols à basse altitude sur les activités telles que la chasse, la pêche, la randonnée et autres activités récréatives. La présente étude détermine, basée sur des discussions avec ces pourvoyeurs en récréation, que les vols à basse altitude n'ont aucune incidence négative sur ce domaine d'activités ni au Labrador ni au Québec. Les pourvoyeurs du Labrador et les administrateurs de zones économiques contrôlées (ZEC) du Québec disent qu'ils n'ont pas entendu de vols militaires à basse altitude dans leur juridiction. Aucune preuve n'indique que les activités d'entraînement au pilotage de Goose Bay ont des effets externes négatifs sur les services touristiques et récréatifs ainsi que sur leurs installations.

### **Examen des recommandations de l'EIE**

Le point focal objet des recommandations de l'EIE de 1994 portait sur l'entraînement, le recrutement et la promotion; la coopération avec les représentants d'entreprises locales et régionales, et l'abstention au tourisme d'aventure de non-consommation. Il est utile de remarquer que depuis 1994, le MDN a réduit son effectif de 25 % et que la Base a été la première au Canada à subir le processus des différents modes de prestation des services (DMPS). Par conséquent, l'effectif de travail sur la Base est un tiers de ce qu'il était auparavant. Ces changements importants ont éclipsé les mesures de réduction recommandées par la Commission de l'EIE et acceptées par le Gouvernement.

Bien qu'on ait tenté de développer des programmes de formation qui correspondent à des descriptions de travail précis, jusqu'à présent, Serco n'a créé aucune initiative de programme de formation pour les autochtones ou pour les femmes. Le programme de formation Serco, ayant trait uniquement au travail, ne fait aucune distinction entre les types de personnes.

Ni MDN ni Serco ne rendent disponibles des données quantitatives locales sur l'équité en matière d'embauche. Serco n'inscrit dans aucun dossier d'employé le statut d'autochtone et n'est nullement intéressé de savoir si un employé est d'origine autochtone. Toutefois Serco recueille des statistiques sur l'équité en matière d'embauche basées sur une déclaration personnelle de l'employé et ces statistiques démontrent que la moyenne de Serco est plus élevée que celle de l'ensemble de la province. Le nombre d'autochtones embauchés par le MDN est connu mais les données sont délicates et par conséquent ne peuvent être dévoilées. Cependant, les statistiques sur l'équité en matière d'emploi démontrent que la moyenne du MDN est haute.

Il n'existe aucune initiative spéciale visant l'embauche des autochtones.

Serco est en voie de développer un plan d'équité en matière d'embauche dont l'échéancier est fixé au premier quart de l'an 2002. L'Association des Métis du Labrador et l'Association des Inuit du Labrador sont d'accord pour dire que le MDN et Serco embauchent une représentativité substantielle de leurs membres.

Le Centre des femmes du Labrador et l'Association pour le statut de la femme disent que la représentativité actuelle des femmes dans Serco et ses sous-traitants n'a pas changé substantiellement depuis l'an 2000. La représentativité des femmes est adéquate, mais aucune initiative n'a été créée dans les deux dernières années.

La Loi sur l'emploi inclut aussi les personnes handicapées et les minorités visibles. Il existe peu de minorités visibles dans la région étudiée (les autochtones sont considérés séparément). Cependant, la Société de l'embauche pour la communauté du Lac Melville, Inc. compte 20 clients, soit 8 de moins qu'elle n'en comptait en l'an 2000. De plus, l'Association canadienne des paraplégiques compte de 60 à 70 clients dans la région étudiée ce qui représente approximativement le même nombre de clients qu'en l'an 2000. Un client de l'Association canadienne des paraplégiques est à l'emploi permanent de Serco et un autre est saisonnier. L'Association estime que Serco et le MDN ont répondu équitablement à leurs initiatives.

La coopération entre le MDN, Serco et les entreprises commerciales locales semble être bonne. La Chambre de commerce du nord du Labrador continue de rapporter qu'aucune entreprise ne s'est plainte des pratiques commerciales de Serco.

## **Sommaire**

Les activités de vol à basse altitude à l'Escadre 5 de Goose Bay représentent 1480 années-personnes de travail au Labrador, ajoutent 72,64 \$ millions au Produit intérieur brut (PIB) et contribuent 35,68 \$ millions aux revenus gouvernementaux. Ceci représente une augmentation importante depuis l'étude de l'an 2000. Les effets économiques sur le Québec sont minimes à part l'achat de certains biens et services pour la Base.